

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

21 janvier 2019

## futur-solution.com

Cet acteur n'est pas autorisé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à proposer certains services ou placements financiers en France.

### Nom

futur-solution.com

### Catégorie(s) liste noire

Produits dérivés sur crypto-actifs

### Site internet

www.futur-solution.com

### Date de mise en ligne sur le site

21/01/2019

**Des contenus pour vous accompagner**



Placements atypiques : de quoi parle-t-on ?



Forex, options binaires : un marché à fuir



Investir dans les crypto-actifs (bitcoin, etc.)